


Assurer le suivi des salariés exposés aux rayonnements ionisants

Recyclage annuel du médecin du travail



Médecins

EN PRÉSENTIEL Réf. 26b007

 **7 h**
Nous consulter

 **590 € HT - Repas inclus**

ANIMATION

Médecin du travail spécialisé en radioprotection

DÉROULEMENT

› 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- › Supports de cours inclus.
- › Tests de positionnement.
- › Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- › Évaluation à froid.



ISO 9001:2015
Labellisation PMR

MAJ 03.2026

Recyclage conforme à l'arrêté du 6 août 2024 pour les médecins du travail ayant opté pour la mise à jour annuelle de leurs connaissances.

N

Prérequis

- Exercer en SPST.
- Avoir suivi les 4 jours de formation spécifiques prévus par l'arrêté du 6 août 2024.

Objectifs

- Intégrer dans sa pratique les dernières évolutions réglementaires concernant les rayonnements ionisants.
- Utiliser SISERI.
- Faire évoluer sa pratique pour une prévention et un suivi individuel des salariés exposés aux rayonnements ionisants.

Programme

- Partie théorique consacrées aux évolutions réglementaires intervenues dans l'année dans le champ des contenus de la formation spécifique définis à l'annexe II de l'arrêté du 6 août 2024.
- Partie pratique comprenant :
 - › Partage d'expériences entre pairs à partir des descriptifs d'activité transmis, notamment sur les difficultés rencontrées lors de suivis individuels renforcés de travailleurs exposés, ainsi que sur l'utilisation de SISERI.
 - › Mises en situation, dépourvues de toute mention nominative analysées et commentées de cas pratiques anonymisés.
 - › Accompagnement dans l'utilisation de Siseri dans un environnement technique d'apprentissage.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Ressources et banques de données sur le secteur professionnel.
- Évaluation par quiz.

Avertissement

Chaque stagiaire est invité à saisir dans le questionnaire de pré-positionnement :

- › les situations problématiques ou non rencontrées depuis la formation initiale et les réponses apportées dans le cadre du suivi individuel renforcé. Ces cas seront la base du partage d'expériences entre stagiaires
- › les notions de cours sur lesquelles il souhaiterait une mise au point.

IMPORTANT. Chaque stagiaire devra venir avec un ordinateur portable afin de pouvoir effectuer des exercices sur SISERI dans un environnement technique d'apprentissage dédié.